

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT de
BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

L'an deux mil vingt trois et le 04 avril à 18h30

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, David LE GUEN, Béatrice ALBERT, Gilles JUGE, Catherine PATTE RULFO, Jean-Pierre JACQUIER, David AMIEUX, Elodie LEFEBVRE

Pouvoir : Valérie LANDRY BUCH à Michel GONNET

Absent : Sylvain PROTIERE

Secrétaire de séance : David AMIEUX

Vu le Code de l'Energie ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 1414-3II ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L.2113-6 et LL.2113-7 ;

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

21/2023

Vu le projet de convention constitutive du groupement de commande entre la Communauté de Communes du Briançonnais et ses communes membres ci-joint en annexe,

Considérant les besoins de la collectivité en matière de fourniture d'électricité,

Considérant qu'un groupement de commande permettra de regrouper les besoins et d'optimiser les conditions de mise en concurrence,

Considérant que l'organisation et le fonctionnement du groupement de commande sont régis par une convention signée par toutes les parties,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

OBJET

Adhésion groupement
de commande CCB pour
marché fourniture
électricité

- Adhère au groupement de commande ayant pour objet l'achat de l'électricité et de ses services associés

- Approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commande pour la fourniture d'électricité, annexée à la présente délibération

- Désigne la Communauté de Communes du Briançonnais comme coordinateur du groupement de commande

- Autorise la Communauté de Communes du Briançonnais à communiquer aux candidats les informations relatives aux contrats de fourniture électricité en cours

- Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commande pour le compte de la Commune, et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget, ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de ce groupement de commande

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Affiché le

ID : 005-210501813-20230404-212023-DE

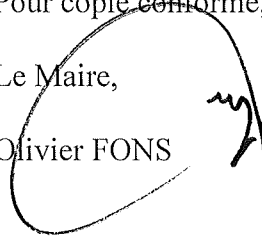
- Autorise Monsieur le maire à signer la convention de groupement de commande.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdit

Pour copie conforme,

Le Maire,

Olivier FONS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'OF', is written over the printed name 'Olivier FONS'. The signature is enclosed within a large, hand-drawn oval.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Affiché le

ID : 005-210501813-20230404-212023-DE